



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 décembre 2019

Président : François LOPEZ (présent)

Vice-Président : Arsène MEYER (présent)

Secrétaire : Monique HABARY

Représentant des clubs et analyse des cartons : HERVE BAUDOUX

Membres du CD : Martine GRANOTTIER - Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Saïd INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentants des commissions : Sylvain RICHARD (Technique) - Thierry PESTRITTO (PAC), - Patrice ECHINARD (Dispositif Etoile)

➡ RAPPORT DELEGUES SURPRISES

- Rencontre du 07/12/2019 – **DECINES UGA 1 / HAUT LYONNAIS 1** en U15 D3 poule A : Nous avons pris bonne note de vos remarques
- Rencontre du 07/12/2019 – **AS BRON GRAND LYON/U.O.TASSIN ½ LUNE** en U 15 D1 poule B : la rencontre s'est déroulée dans un bon état d'esprit
- Rencontre du 07/12/2019 – **VENISSIEUX FC2/AS UNIV.LYON 1** en U17 D2 poule A : la rencontre s'est déroulée dans un bon état d'esprit
- Rencontre du 07/12/2019 – **O.ST QUENTINOIS FAL1/U.S.E.L. FOOT1** en U17 D3 poule A : la rencontre s'est déroulée dans un bon état d'esprit. Pour le club de **O.ST QUENTINOIS**, nous vous rappelons que le banc de touche est réservé aux seules personnes inscrites sur la feuille de match
- Rencontre du 17/11/2019 **VAULX EN VELIN FC2/FC LIMONEST 2** en U17 D1 : avons pris bonne note de vos remarques. Pour le club de **VAULX EN VELIN** : les bancs de touche sont réservés aux seules personnes inscrites sur la feuille de match. Pas de protocole de fin de match
- Rencontre du 08/12/2019 **LIMONEST 3/ IRIGNY 1** en U17 D3 poule C : Nous avons pris bonne note de vos remarques
- Rencontre du 08/12/2019 **AS MONTCHAT/AS RHODANIENNE** en U15 D2 poule C : la rencontre s'est déroulée dans un bon état d'esprit
- Rencontre du 08/12/2019 **AS BRIGNAIS/FC STE FOY LES LYON** en séniors D5 poule C : Nous vous demandons de respecter la feuille de route avant sanction (personnes non inscrites sur la feuille de match assises sur le banc de touche, un enfant jouant à l'intérieur de la main courante, protocole de fin de match non respecté).

➡ RAPPORT DELEGUE OFFICIEL

Rencontre du 07/12/2019 **USF TARARE/O.SATHONAY CAMP** en U17 D2 poule B : Nous contactons le club de TARARE afin qu'il puisse remédier à cet état de fait.

➡ RAPPORT COMPLEMENTAIRE D'OBSERVATEUR

- Rencontre du 30/11/2019 **SUD OUEST 69 /CLUB DU GARON** en U20 D1 poule unique : Nous informons les 2 clubs du rapport de l'observateur et leur signalons que les équipes seront surveillées et transmettons à la Commission de délégation pour la désignation d'un délégué au match retour.

➡ RENCONTRE

- Rencontre du 24/11/2019 **RHONE SUD FC 1/ST PRIEST PORTUGAIS1** en Coupe de Lyon et du Rhône séniors : concernant cette rencontre, nous avons les rapports suivants : **arbitres, Rhône Sud, Portugais St Priest**. La PSEM demande à la Commission de délégation de désigner un Délégué Officiel pour la rencontre de championnat retour qui se déroulera début Avril 2020 au club de **Rhône Sud**.



De plus nous demandons au club de **Rhône Sud** de respecter scrupuleusement le protocole de fin de match qui n'a pas été respecté sur cette rencontre ni à la suivante. Par ailleurs nous demandons qu'une observation surprise soit faite de manière aléatoire sur vos prochaines rencontres pour avoir un avis sur vos spectateurs.